

# e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°5

SEPTEMBRE 2014

## RENTRÉE SCOLAIRE *9482 élèves inscrits dans nos écoles*

La rentrée scolaire 2014/2015 s'est globalement bien passée, notre Collectivité enregistre 5476 élèves inscrits dans le premier degré et 4006 élèves inscrits dans le second degré, ce qui porte le nombre total d'inscrits à 9482 élèves. Ce chiffre pourra encore évoluer, le pointage final du nombre d'élèves effectifs étant prévu le mardi 9 septembre.

Seul bémol au tableau, la rentrée échelonnée des élèves de l'école Siméonne Trott, fermée jusqu'à la fin de l'année 2014 du fait de la réalisation des travaux de confortement parasismique. Néanmoins des mesures transitoires ont été mises en œuvre afin de garantir d'une part la sécurité des élèves et d'autre part la continuité de leur apprentissage. Ainsi, les élèves ont été répartis dans plusieurs écoles de Marigot, le temps de mener à bien ce chantier qui va permettre la remise aux normes parasismiques de leur école d'origine.

Cette rentrée scolaire est bien sûr marquée par les nouveaux rythmes scolaires instaurés à Saint-Martin dès 2013 et dont la réforme se poursuit sous l'impulsion du ministère de l'Éducation.

Cette année, les services de la Collectivité continueront la concertation engagée avec l'ensemble des directeurs d'établissement et partenaires afin de garantir l'articulation entre les axes du Projet Éducatif Territorial (PEDT) et les projets des écoles.

La Présidente a salué l'arrivée du dispositif REP PLUS et d'un enseignement plus ciblé dans quatre écoles et au collège de Quartier d'Orléans. Elle a aussi insisté auprès du Recteur sur le maintien du dispositif Adultes Relais pour encadrer les élèves et assurer une meilleure cohésion avec les familles et sur la mise en place à St Martin d'un vivier local d'enseignants.



Parmi les nouveautés de l'année, la Collectivité a aménagé deux toutes petites sections (TPS) de maternelle à Grand Case et Sandy Ground, qui viennent s'ajouter à la TPS créée à Quartier d'Orléans l'an passé. La Collectivité et l'Éducation Nationale ont par ailleurs étendu l'expérimentation de l'enseignement du Tourisme et des Arts et de la Culture au collège, moyennant quelques adaptations.

La Présidente Hanson souhaite une très bonne rentrée scolaire à l'ensemble du corps enseignant et aux élèves de Saint-Martin ; elle a également adressé un message aux parents d'élèves, en leur demandant de s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants : « La Réussite éducative, c'est l'affaire de tous, et si l'école est le lieu de l'apprentissage, c'est bien au sein du foyer que doivent se transmettre les valeurs liées à l'éducation », a-t-elle insisté.

## Zoom sur les travaux dans les établissements

La Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson a effectué, lundi 25 août 2014, une visite détaillée des différents chantiers de rénovation lancés par la Collectivité de Saint-Martin dans les établissements scolaires du second degré. Il s'agissait de dresser un état des lieux des travaux engagés pendant la trêve estivale et de s'assurer que tout serait prêt pour la rentrée des classes, mardi 2 septembre.

C'est accompagnée de monsieur Pascal Avere, Directeur Général des Services de la Collectivité, de monsieur Thierry Gombs, Directeur Général Adjoint

chargé du pôle de Développement humain, de monsieur Albert Conner, chef de la Police territoriale, de monsieur Max Ogoundélé, directeur des services techniques de la COM, et de messieurs Mesba et Beaud de la Semsamar, que la Présidente Aline Hanson a effectué cet état des lieux. Tous les travaux de réhabilitation des établissements scolaires du second degré sont à la charge de la Semsamar, dans le cadre d'un contrat de mandat signé avec la Collectivité pour une durée de 4 ans avec un budget prévisionnel dédié de 4 millions d'euros.



## Vaste chantier de rénovation au Lycée polyvalent des îles du Nord

La visite a débuté par le lycée polyvalent des îles du Nord qui fait l'objet cette année d'un important chantier de rénovation, financé par la Collectivité. Reçue par la nouvelle proviseure Jeanine Hamlet et le proviseur adjoint Mr Frantz Gumbs, la Présidente Hanson a pris connaissance de l'avancée des travaux de rénovation de l'entrée centrale de l'établissement. Le nouveau portail d'entrée sera prêt pour la rentrée. Le porche d'entrée sera reconstruit pendant les vacances de la Toussaint, avec une charpente de bois. L'escalier central desservant les classes situées à l'étage a été entièrement réhabilité, avec une nouvelle structure métallique construite dans les normes parasismiques.



Le lycée, qui accueillera cette année environ 1400 élèves (annexe comprise), continuera à bénéficier d'un service de gardiennage et de sécurité, tandis que la Police territoriale sera présente à la sortie des classes afin de sécuriser la zone d'accès aux bus scolaires.

## L'édito de la Présidente

La rentrée scolaire s'est globalement bien déroulée dans l'ensemble des établissements du territoire, la Collectivité s'étant efforcée, au mieux, de répondre aux exigences afin que les élèves comme les enseignants puissent être accueillis dans les meilleures conditions. Divers travaux d'envergure ont été entrepris à Marigot, sur la RN7 et à Grand-Case, qui, s'ils ont perturbé la circulation les quelques semaines précédant la rentrée des classes, sont d'une importance non négligeable pour les administrés. Désormais, les eaux s'écouleront normalement à Grand-Case, les odeurs d'égoûts de la rue de la République sont du passé, et l'école maternelle Siméonne Trott sera dans quelques mois, parée à toute éventualité de catastrophe naturelle. La rentrée scolaire reste un rendez-vous central pour les familles, mais également les élèves, les enseignants et la Collectivité, et je tiens à remercier les citoyens d'avoir fait preuve de patience durant la durée des travaux. Nous continuons de travailler pour l'intérêt général, et chaque chantier a sa raison d'être qui la trouve dans le service à la population. Il faut en outre saluer le travail commun de nos différents partenaires qui a permis la bonne tenue de cette rentrée des classes.

## Un nouveau terrain de sport au Collège Mont des Accords

Un nouveau terrain de sport sera opérationnel au collège de Marigot, dès la rentrée des classes. Les portails d'accès intermédiaires donnant sur les parkings enseignants seront sécurisés par un digicode. Le collège Mont des Accords avait fait l'objet d'importants travaux de rénovation l'an passé (menuiserie, peinture, etc.). De petits travaux sont prévus cette année, notamment la réhabilitation du réseau Internet, le traitement anti termites, et la climatisation de certaines salles. L'établissement dirigé par la principale Aline Confiac et son adjointe Leela Connor, accueillera cette année 1200 élèves.



## Un coup de jeune pour le Collège Soualiga

Le collège Soualiga de Cul de Sac, dirigé cette année par la principale adjointe Madame Dubois, jusqu'au retour du principal M. Arlac, accueillera 750 élèves. Les derniers grands travaux sur la structure centrale lui ont donné un sacré coup de jeune. Les espaces verts, particulièrement bien entretenus, et la plantation du terre-plein central réalisée par la classe relais, finissent d'embellir la cour de ce collège. La Semsamar a réalisé à la demande de la Collectivité des travaux de peinture, d'électricité, la réhabilitation des gouttières, et l'extension et le réaménagement de certaines salles de classe. Enfin, les deux portails d'entrée ont été changés.



## Renforcer la sécurité au collège de Quartier d'Orléans

Le collège de Quartier d'Orléans sera dirigé par le principal Daniel Gumbs, et son adjoint Mr Martin. Il accueillera 606 élèves. Son passage en REP Plus (Réseau d'Education Prioritaire) va entraîner de grands changements d'organisation, avec des effectifs réduits dans chaque classe pour optimiser l'apprentissage des élèves. La Semsamar a réalisé la couverture du gymnase, la création d'une charpente métallique et des travaux de peinture.



Cette visite de terrain a permis à la Présidente Hanson et ses équipes de faire un état des lieux exhaustif des travaux en cours et de s'assurer que tout serait fin prêt pour la rentrée des classes, mardi 2 septembre. Le second degré accueillera cette année près de 4000 élèves, et la Présidente met un point d'honneur à ce que leur rentrée se fasse dans des conditions optimales.

## SOMMAIRE

### Page 1 :

- Le Point sur la Rentrée des classes

### Page 2 :

- L'Edito de la Présidente
- Zoom sur les travaux dans les établissements du second degré

### Page 3 :

- Le Sommaire
- Travaux sur le réseau d'assainissement

### Page 4 :

- Réfection du réseau routier à Quartier d'Orléans
- Le projet du Front de mer en consultation publique

### Page 5 :

- Le Guide de l'Investisseur présenté à la Presse
- Rénovation du terre-plein du Port de Galisbay

### Page 6 :

- Consultation en ligne des documents du PLU
- Signature du contrat Etat / COM 2014-2017

### Page 7 :

- Réorganisation des cimetières publics
- Ouverture de la Médiathèque

### Page 8 & 9 :

- L'actualité de la COM en bref (Fonds européens, mission parlementaire, aide aux chambres d'hôte, écoles connectées au très haut débit, Journées du patrimoine, déplacement en Chine)

### Page 10 :

- Projets de coopération transfrontalière
- Naissance de l'Observatoire de la Santé

### Page 11 :

- Visite du Cardinal Barbarin
- La COM présente au Salon Nabhood
- Nouveaux policiers territoriaux

### Page 12 :

- Zoom sur les événements Successfull Departure et Soirée des Lauréats

### Page 13 :

- Extension de la centrale EDF
- Bilan du centre de loisirs de la CTOS

### Page 14 :

- Célébration du 14 juillet

### Page 15 :

- Célébration des fêtes de Grand Case et Sandy Ground

### Page 16 :

- Célébration de l'Indépendance de l'Inde
- Décoration de l'Ordre National du mérite

### Page 17 :

- Les activités périscolaires de la CTOS

# LES ACTIONS CONCRETES DE LA COM...

## Travaux sur le réseau d'assainissement

### La Collectivité travaille pour vous !

L'Établissement des Eaux et Assainissement de Saint-Martin (EEASM) de la Collectivité de Saint-Martin réalise actuellement des travaux sur le réseau d'assainissement dans le centre-ville de Marigot. Une première tranche de travaux a été entreprise dans la zone située entre le stade Louis Vanterpool et la rue de Hollande jusqu'à l'entrée de la rue de la République. Elle a permis de construire un réseau de refoulement venant du futur poste de la rue Mingau, pour acheminer les effluents de Concordia directement sur la canali-

sation centrale de Sandy Ground, en direction de la Pointe des Canonnières.

L'EEASM a réalisé une deuxième tranche de travaux sur le réseau d'assainissement rue de la République, avec la pose d'un réseau gravitaire d'assainissement des eaux usées et d'une canalisation de refoulement. Une déviation a été mise en place par le Front de mer. La rue de la République a été coupée à la circulation à partir du 18 Août jusqu'aux premiers jours de septembre.



### Travaux de nuit à Cripple Gate

Une troisième tranche de travaux est actuellement en cours sur la RN7 à hauteur de Cripple Gate. Il s'agit là aussi de réhabiliter le réseau d'assainissement. Environ trois mois vont être nécessaires à la réalisation de ces travaux qui se déroulent finalement de nuit à partir de la rentrée, afin de gêner le moins possible la circulation sur cet axe routier central.

D'autres tranches de travaux sont prévues sur le réseau d'assainissement après la rentrée de sep-

tembre et jusqu'au mois de février 2015, il s'agit des zones situées devant la gare maritime de Marigot, en bord de mer et d'un tronçon situé entre le cimetière et l'hôtel Beach Plaza.

Ces travaux visent à améliorer le cadre de vie des habitants de Saint-Martin. La Collectivité et son établissement EEASM ont choisi d'entreprendre les travaux les plus lourds en basse saison touristique, afin de gêner le moins possible la circulation des usagers.

# Réhabilitation du réseau routier

## Réfection d'un axe routier à Quartier d'Orléans



Le Pôle de Développement Durable de la Collectivité de Saint-Martin, animé par le 1er vice-président Guillaume Arnell, poursuit son programme de réhabilitation du réseau routier.

Après la réfection de six axes routiers très fréquentés au premier semestre 2014, rue Kennedy et rue Victor Maurasse à Marigot, route de St Louis, Shanty Town et une portion de la RN7 à Grand Case, c'est au tour du réseau routier de Quartier d'Orléans de bénéficier de ce programme de rénovation.

Le 28 juillet dernier, une visite de terrain était organisée rue Grand

fond, en présence du Directeur Général des Services Pascal Averde, du directeur des services techniques, Max Ogroundélé, et des intervenants de l'entreprise GCEE, chargée des travaux. La rue Grand Fond qui se déroule sur 400 mètres, a été complètement réhabilitée, avec un bétonnage flambant neuf et des ralentisseurs de sécurité. Deux autres axes routiers intermédiaires de Quartier d'Orléans, la rue Grand Bas et l'impasse Webster bénéficieront des mêmes aménagements dans le courant de l'année prochaine.

D'un point de vue plus général, trois autres axes routiers sont concernés par ce programme de réhabilitation : la route de Colombier, la route du Pic Paradis (jusqu'à l'entrée de la Loterie Farm), et la RN7 à l'entrée de Grand Case (une fois les travaux d'assainissement terminés). Ces axes recevront un nouvel enrobé ou un nouveau bétonnage.



## Aménagement du Front de mer

### Le projet a été présenté aux socioprofessionnels et à la population au mois de juillet



Le projet d'aménagement de la baie de Marigot, porté par la Collectivité, suit son cours. C'est à la mi-juillet qu'ont eu lieu les consultations publiques visant à informer la population des composantes du projet. La CCISM, le CESC, les socioprofessionnels et le grand public ont ainsi pu découvrir les avancées de ce grand projet structurant pour notre territoire, et émettre leurs préconisations et avis.

L'aménagement de la baie de Marigot est le projet phare de la Collectivité, il vise à donner une autre dimension à la capitale de la partie française, avec un quai d'accueil pour les mégayachts et des aménagements touristiques adaptés visant à rendre plus attractive notre destination touristique et à redynamiser notre économie.

La Présidente et sa majorité ont lancé l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) début 2014, cette procédure a permis de désigner un cabinet compétent qui a œuvré jusqu'à la fin du mois de juin, dans le cadre de réflexions menées avec

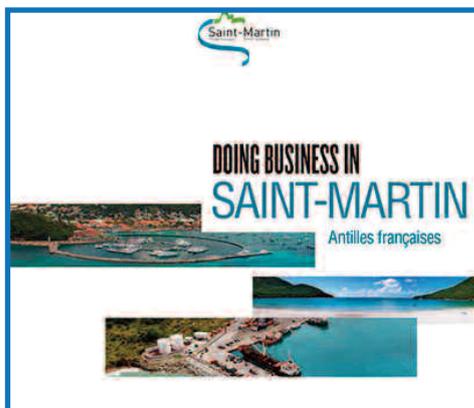
les élus et techniciens de la Collectivité, afin de redéfinir les contours du projet, qui s'articule désormais autour de trois axes principaux.

Dans un premier temps, une digue de protection sera construite en amont de la marina Fort Louis afin de créer une zone protégée accueillant mégayachts, bateaux de liaisons inter-îles et la nouvelle gare maritime. La partie Nord du projet accueillera un nouveau terre-plein de 90 000m<sup>2</sup> sur du remblai, sur lequel seront construits des logements et un hôtel de moyenne gamme. Un second terre-plein sera construit au sud (80 000m<sup>2</sup>), zone qui prévoit d'accueillir un hôtel 5 étoiles, une plage artificielle et une zone de promenade. L'actuel Front de mer et ses parkings deviendront une zone piétonne, tandis que les stands du marché seront conservés. La Collectivité ne souhaite pas de commerces supplémentaires dans cette zone, afin de ne pas faire de concurrence aux commerces existants. Toutes les places de parking situées en front de mer seront supprimées, la Collectivité devant plancher sur de nouvelles possibilités de stationnement en ville.

Les préconisations émanant de la consultation publique prises en compte, le cahier des charges définitif du projet pourra alors être arrêté. La Collectivité lancera ensuite l'appel d'offres, fin 2014, afin de désigner un aménageur ; une procédure qui nécessitera un délai de 18 mois. L'aménageur retenu devra proposer un aménagement harmonieux dans le respect du cahier des charges. La forme d'exploitation du site retenue est la délégation de service public (DSP) pour une durée de 25 ans ; ce choix d'un délégataire se révélant dans le contexte actuel le plus approprié pour la Collectivité.

La Présidente et sa majorité mettent un point d'honneur à réaliser l'aménagement de la baie de Marigot en symbiose avec la redynamisation du centre-ville ; deux grands projets qui dans les cinq prochaines années devraient donner un tout nouveau visage à Marigot et redéfinir le dynamisme économique et touristique de notre destination.

# Le Guide de l'investisseur : un outil précieux pour investir à Saint-Martin



Dans le cadre de sa politique fiscale, la Collectivité de Saint-Martin, qui cherche à attirer des investisseurs étrangers sur le territoire, a réalisé le Guide de l'Investisseur « Doing Business in Saint-Martin », un document unique regroupant tous les avantages fiscaux du territoire, qui reste l'un des plus attractifs de la Caraïbe en matière d'investissement étranger.

C'est une avancée importante pour notre île, qui possède désormais un document complet contenant l'ensemble des dispositifs fiscaux attractifs de notre territoire et pouvant être présenté aux investisseurs potentiels. Le Guide de l'Investisseur a été officiellement présenté à la presse, le 10 juillet dernier, par la Présidente Aline Hanson, son vice-président chargé de l'Economie, Wendel Cocks, l'élue chargée du développement touristique, Jeanne Vanterpool, avec l'appui des techniciens du pôle Fiscalité, Odile Vainqueur et David Girardot.

Il s'agissait pour la Présidente de poser devant les journalistes les objectifs de sa majorité qui souhaite attirer les capitaux étrangers sur le territoire ; une stratégie qui vient appuyer la politique de relance économique mise en place depuis 2012.

Ce guide de 34 pages couleurs est édité en Français et Anglais, et bientôt en espagnol. Il sera envoyé en format numérique à de nombreux investisseurs potentiels et fiscalistes d'entreprises, en Europe et aux Etats-Unis. La Présidente Hanson a rappelé devant la presse que jamais un tel guide n'avait été réalisé jusqu'ici, sa mandature aux manettes depuis avril 2012 ayant choisi de faire le travail dans l'ordre, en votant dans un premier temps des délibérations visant à améliorer ou créer des dispositifs fiscaux favorables à l'attractivité du territoire, puis dans un second temps, en rédigeant le guide de manière à mettre en lumière ces nouveaux dispositifs. Cet outil, qui détaille les atouts du territoire et de sa fiscalité, a aussi pour vocation d'établir une confiance solide entre les investisseurs et le territoire, leur garantissant attractivité et stabilité fiscales au cœur de la Caraïbe.

## Port de Galisbay Le terre-plein du terminal en phase de rénovation

Les autorités portuaires de la Collectivité de Saint-Martin ont lancé un appel d'offres en mai 2014, dans le but de restructurer le terre-plein du terminal du Port de Galisbay. Ce terminal, qui n'a reçu aucune amélioration depuis 1995, a subi de fortes dégradations. Les bollards d'amarrage doivent être refaits, ainsi que les défenses de quai. Le terre-plein va ainsi bénéficier d'un nouveau revêtement et d'un tout nouveau réseau de voirie et d'assainissement. Financé à parts égales par le Port et les Fonds européens, ce projet de près de 1.3 million d'euros va également permettre aux entreprises exerçant sur le site de développer leur activité, grâce à une infrastructure plus moderne.

Le conseiller territorial Jean-David Richardson, président du Conseil d'administration du Port, a donné une conférence de presse, jeudi 21 août, assisté du directeur du Port Albéric Ellis, lors de laquelle il a longuement évoqué les tenants et aboutissants de ce marché divisé en deux lots. Il profitait aussi de cet entretien avec la presse locale pour faire une mise au point sur les conditions légales d'attribution des marchés publics.

C'est à la suite de propos mensongers tenus sur une radio locale par un entrepreneur du cru que le Président du Port a souhaité organiser ce point presse. « Contrairement à ce qui a été avancé sur les ondes locales, le Conseil d'administration du Port a scrupuleusement suivi les conditions d'attribution d'un marché public. L'appel d'offre a été publié dans le Pélican (le 30 mai 2014) et sur le site [marchésécurisé.fr](http://marchésécurisé.fr) le (03



Jean-David Richardson et Albéric Ellis répondent aux questions des journalistes

juin 2014), tout a été fait dans les règles. Et si les autorités portuaires et la Collectivité mettent un point d'honneur à respecter les procédures, les entreprises doivent, elles aussi, respecter les termes de l'appel d'offres et remplir correctement leur dossier, ce qui n'est pas toujours le cas », a indiqué Mr Richardson avant de démonter une à une les allégations de cet entrepreneur visiblement mal informé.

Comme l'a rappelé Albéric Ellis, un cahier des charges précis a été défini avant de lancer le marché. Le premier lot concerne des travaux d'assainissement, de voirie et de réseaux divers, tandis que le deuxième lot 2 concerne le quai secondaire et le génie civil. Sur les vingt entreprises qui ont retiré un dossier électronique après le lancement des appels d'offres, seules trois ont finalement répondu au marché. Parmi elles, une entreprise de la partie française, et deux entreprises de Guadeloupe. Les plis ont été ouverts le 1er juillet dernier, et après une phase légale de négociations (visant à aider les entreprises à optimiser leur dossier), le conseil d'administration du Port s'est prononcé le 24 juillet, en choisissant collégalement et en toute transparence les entreprises les mieux placées dans les deux appels d'offres. Les notifications étant en cours au moment de la conférence de presse, les autorités portuaires ont préféré ne pas dévoiler les noms des entreprises retenues. Une première réunion de travail a été planifiée le 27 août, avec un démarrage des travaux prévu le 1er septembre 2014. Le délai de réalisation du chantier est de trois mois, il devra être respecté afin que le port soit opérationnel au début de la haute saison.

Le Président du Conseil d'administration a bien sûr encouragé les entreprises locales à répondre aux appels d'offres publics, en mettant toutes les chances de leur côté par le respect des procédures : « Il est important que nos entreprises répondent aux appels d'offres, mais elles doivent le faire avec le plus grand sérieux, car si la Collectivité souhaite favoriser l'entrepreneuriat local, elle s'en tiendra toujours aux règles légales. Et de rappeler pour appuyer cet argument que pour la Cité Scolaire, la Collectivité a choisi de découper le marché en 21 lots distincts afin de faire travailler un maximum de PME locales.

Jean-David Richardson a également souligné son engagement auprès des entreprises qui exercent sur le Port : « Notre objectif est de permettre à ces entreprises de vivre correctement de leur activité et de se développer. La restructuration du terre-plein, ainsi que la troisième phase de développement du Port, dont l'appel d'offre international (pour le dragage) sera lancé vers la mi-septembre, ne font que confirmer cet objectif », a-t-il enfin indiqué.

# Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

## Le projet en ligne sur le site Internet de la Collectivité et en consultation au service Urbanisme

La présidente du conseil territorial, Madame Aline Hanson, informe la population que dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Martin (P.L.U.), et afin de faciliter l'accès à l'information au plus grand nombre, la Collectivité de Saint-Martin a mis en ligne sur son site internet [www.com-saint-martin.fr](http://www.com-saint-martin.fr) l'ensemble des docu-

ments relatifs au P.L.U. :

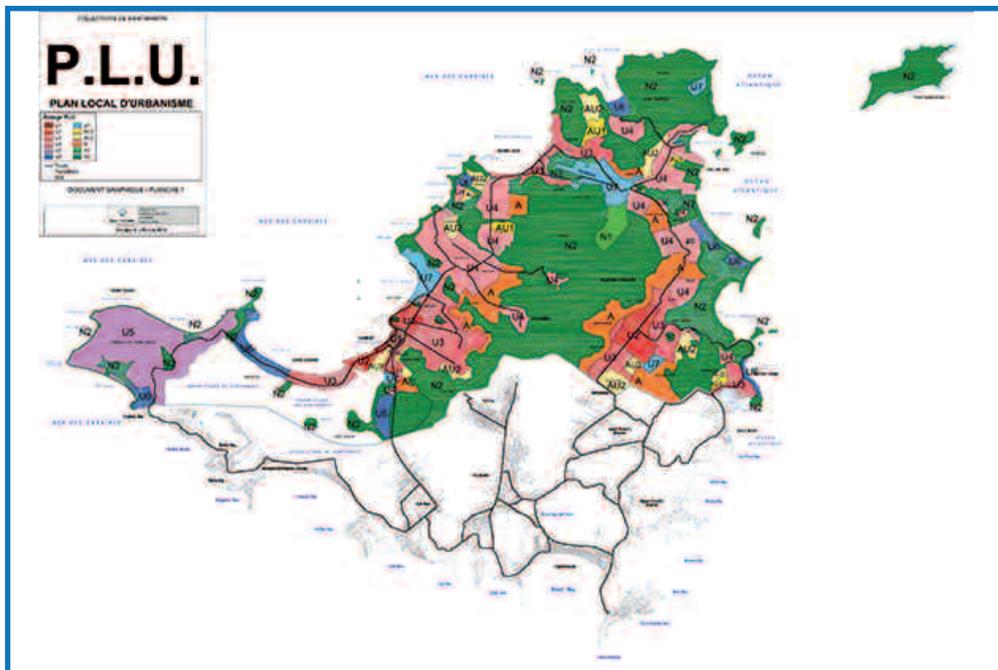
- Le public peut consulter et télécharger ces documents en cliquant sur l'onglet « Environnement & Urbanisme ».

Le plan local d'urbanisme peut être également consulté au Service de l'Urbanisme de la Collectivité de Saint-Martin, le mardi et le jeudi, de 9h00 à

12h00.

**Documents à disposition :**

- Diagnostic
- Plan Local d'Urbanisme (Notice Explicative),
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.),
- Plan de Zonage (Document provisoire),
- Synthèse du règlement de zonage (Document provisoire),



### NOTA :

- Le plan local d'urbanisme détermine ce qu'il est possible de faire sur un terrain. Il détermine par exemple s'il est constructible, la hauteur de ce qui peut être construit, la surface de la construction par rapport au terrain... C'est donc un document qu'il est préférable de connaître avant d'acheter un bâtiment ou un terrain. Il est également souhaitable de s'y intéresser lorsque notre Collectivité met en place ou modifie le contenu d'un tel plan, car cela peut avoir des incidences sur la possibilité de réalisation de certains projets et sur la valeur des propriétés.
- Le P.L.U est un document opérationnel et stratégique qui définit le projet global de la Collectivité. Il détermine la façon dont la Collectivité peut se développer dans la décennie à venir mais n'a pas de « date de péremption ». Le P.L.U. peut également faire l'objet d'une mise à jour chaque fois qu'il est nécessaire.

## Contrat Etat/COM

### La Collectivité signe un contrat de développement de 80 millions d'euros avec l'Etat français

Le nouveau contrat de développement Etat/COM a été signé, mercredi 30 juillet 2014, par la Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin, Aline Hanson, et le préfet délégué des Collectivités de St Martin et St Barthélemy, Philippe Chopin. Ce contrat est signé pour une durée de trois ans (2014-2017), il est abondé à hauteur de 39 millions d'euros par l'état, 29 millions par la Collectivité, auxquels il faut ajouter 12 millions de fonds européens FEDER, soit un total de 80 millions d'euros.

Construit sur deux programmations budgétaires distinctes, ce nouveau contrat de développement, qui vise essentiellement dans sa première phase à rattraper le retard structurel de Saint-Martin en matière d'assainissement, d'alimentation en eau potable, d'évacuation des eaux pluviales, de traitement des déchets,



d'éclairage public et de remise aux normes des équipements sportifs et socioculturels, sera développé en cohérence avec le Programme Opérationnel Européen 2014-2020,

dans lequel 12 millions d'euros seront consacrés au financement du contrat Etat/COM. Une année aura été nécessaire aux autorités locales pour convaincre l'état français d'étendre ce contrat à une deuxième phase de développement sur la période 2018 à 2020, pour laquelle la participation financière de l'État sera communiquée au dernier trimestre 2017. D'autres financements émanant notamment d'organismes comme l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) pourront venir renforcer ce contrat ; l'objectif pour notre Collectivité étant de consommer rapidement ces crédits, afin de réaliser un maximum de projets dans le délai imparti.

Le contrat prévoit en ce sens quatre grands axes de développement : l'amélioration du cadre de vie qui constitue l'essentiel du financement, la cohésion sociale et la réalisation d'infrastructures favorisant le développement économique. La valorisation du patrimoine touristique naturel et culturel du territoire n'a pas été oubliée. Dans ce domaine, 6,5 millions d'euros sont budgétés pour la construction de la Maison de la Biodiversité insulaire, l'aménagement de sites naturels et des travaux de conservation et de restauration écologique, sachant que 2,35 millions d'euros seront destinés à la conservation du patrimoine bâti. Dans le cadre de ce nouveau contrat de développement, la Collectivité de Saint-Martin et l'état français ont également signé une convention de financement des études préalables pour la mise en place de l'Institut de la biodiversité insulaire, ainsi qu'une deuxième convention visant à encadrer le financement des travaux relatifs à la réhabilitation du stade Vanterpool de Marigot.

La Présidente Aline Hanson a rappelé combien ce contrat de plan avec l'état était important pour notre Collectivité territoriale qui souffre d'un retard structurel important comparé à la métropole, un partenariat qui va permettre au territoire de rattraper ce retard grâce aux projets retenus sur les six prochaines années.

## Réorganisation des cimetières publics L'identification se fait désormais sur rendez-vous



Dans le cadre du programme de réaménagement des cimetières publics de Saint-Martin, la Collectivité a mis en place un procédé visant à identifier les tombes et les caveaux familiaux. La Collectivité a ainsi sollicité les administrés ayant inhumé des défunts dans les cimetières publics afin qu'ils identifient leurs sépultures. Tout l'été, les agents de la Collectivité ont reçu ces personnes directement sur site. A partir du lundi 1er septembre, c'est sur rendez-vous que ces formalités pourront être effectuées.

La Collectivité a entrepris un travail considérable visant à réorganiser l'aménagement de tous les cimetières publics de la partie française. La première phase d'identification a concerné le cimetière de Marigot, du 15 Juillet 2014 au 29 Août 2014. Ce cimetière comporte plus de 1000 tombes, dont beaucoup sont abandonnées, la réhabilitation sera donc longue et fastidieuse. Les administrés ayant inhumé un ou plusieurs défunts dans le cimetière de Marigot ont été invités à se rendre sur place, où ils ont été reçus par les agents du service funéraire. Durant le mois de juillet, les agents affectés à cette tâche ont reçu une dizaine de personnes par jour venues effectuer cette formalité.

A partir du 1er septembre, l'identification se fera désormais sur rendez-vous. Le service des Affaires funéraires invite les personnes souhaitant procéder à l'identification de leurs défunts dans les cimetières de Marigot, Grand Case et Quartier d'Orléans, à contacter le n°0590 87 61 51, afin de prendre rendez-vous. Il est également possible d'effectuer cette démarche par email en demandant un rendez-vous à : [dir-juridique@com-saint-martin.fr](mailto:dir-juridique@com-saint-martin.fr)

Lors du rendez-vous, les administrés sont priés de se munir d'une pièce d'identité, du certificat de décès, du permis d'inhumer ou de tout document attestant de la date de l'inhumation.

La Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

## Ouverture de la Médiathèque : un espace dédié au savoir



La Médiathèque territoriale de Saint-Martin a ouvert ses portes au grand public, mercredi 27 août 2014. Ce lieu dédié au savoir offre un panorama de services unique sur notre île.

L'ouverture de la Médiathèque était très attendue. Mercredi 27 août, lorsqu'elle a officiellement ouvert ses portes, le public s'est montré enthousiaste et ravi de découvrir la Médiathèque de Saint-Martin qui est incontestablement l'une des plus belles des Caraïbes.

La section jeunesse offre une multitude d'ouvrages (BD, romans, journaux, magazines et encyclopédies) avec des coins lecture et une salle pour les animations. L'espace Audio Vidéo permet d'écouter de la musique (10 postes d'écoute à disposition) et de visionner des films. La section Adulte de la Médiathèque est particulièrement bien achalandée, avec un panel impressionnant d'ouvrages en français, mais aussi une section spécifique à l'Anglais et l'Espagnol. Un espace dédié aux personnes handicapées a également été pensé, avec des ouvrages adaptés.



Dans l'espace Multimédias, 17 ordinateurs connectés à Internet sont à disposition du grand public qui peut ainsi venir exécuter ses formalités administra-



tives ou recherches. Une salle d'études, située à l'écart des zones de lecture est ouverte au public, notamment aux lycéens qui souhaitent travailler en groupe sans gêner les autres usagers.

La Présidente Aline Hanson a salué l'ouverture au public « de cet outil pédagogique de culture et de savoir, qui est un atout considérable pour la réussite de notre jeunesse ». Elle invite la population à venir découvrir ce lieu qui lui est entièrement dédié.

**Les horaires d'ouverture sont fixés comme suit :**

- Le lundi et le mardi : de 14h à 19h
- Le mercredi : de 9h à 19h
- Le jeudi et le vendredi : de 11h à 19h
- Le samedi : de 9h à 13h

Le personnel de la Médiathèque se fera un plaisir de vous recevoir.

# L'ACTUALITÉ de la COM en bref...

## Fonds européens 2014-2020 : 54,4 millions en faveur de Saint-Martin au titre du FEDER/FSE

La version finale du Programme Opérationnel Européen Feder-FSE 2014-2020 a été finalisée. Toujours intégrée dans le PO de la Guadeloupe, mais avec un axe dédié, la Collectivité de Saint-Martin bénéficiera d'une enveloppe de 38,9 millions d'euros au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et d'une enveloppe de 15,5 millions d'euros au titre du Fonds Social Européen (FSE), sachant que si ces fonds sont utilisés dans un délai prédéfini, notre territoire aura accès à 1,97 million supplémentaire en fonds FEDER, et 961 050 euros en fonds FSE (une nouveauté du programme 2014-2020). A ces fonds européens, il faut ajouter la part obligatoire de l'état, de la Collectivité et du porteur de projet, condition sine qua non pour avoir accès aux fonds européens. Cette contrepartie nationale prise en compte (38,4 millions pour le FEDER et 4 millions pour le FSE), Saint-Martin est éligible sur la période 2014-2020 à une enveloppe globale de 96,8 millions d'euros. Au PO Feder/FSE, il faut ajouter le PO FEADER (destiné à l'agriculture) et le PO de coopération transfrontalière avec Sint Maarten (10 millions d'euros), qui sont gérés indépendamment.

Parmi les grands axes de développement de l'enveloppe FEDER, l'eau et l'assainissement (11,97 millions), le développement des entreprises (10,43 millions), et les Technologies de l'Information et la Communication (TIC : 4,84 millions, notamment sur le développement du très haut débit Internet) sont les secteurs prioritaires. Pour ce qui est des priorités du FSE, 8,16 millions ont été budgétisés pour la lutte contre l'échec scolaire et l'accès à la formation et 3,4 millions pour l'accès à l'emploi, une volonté forte de la Présidente Hanson.

La consultation publique du PO 2014-2020 s'est achevée le 31 août dernier, les documents inhérents à ce programme sont toujours accessibles sur le site Internet de la Collectivité [www.com-saint-martin.fr](http://www.com-saint-martin.fr) pour ceux qui souhaitent les consulter.



de politiques publiques, le rattrapage du retard structurel, la création d'outils permettant à la COM d'optimiser son fonctionnement, ou encore le besoin urgent de coopération transfrontalière sur la question de l'immigration et de la fuite des prestations sociales au bénéfice de l'économie de la partie hollandaise.

Lors de la remise du rapport, le 1er vice-président Guillaume Arnell n'a pas manqué de remercier les auteurs de ce rapport pour la prise en compte des préconisations de la Collectivité. Il a par ailleurs noté que les problématiques identifiées l'ont été de façon unanime, ce qui ne fait que confirmer leur bien fondé. Il rappelait aussi l'importance de travailler en bonne intelligence avec les parlementaires pour faire avancer le territoire dans la bonne direction.

## Le Conseil territorial vote une aide pour restaurer les chambres d'hôte

Dans le cadre de sa politique de développement économique et touristique, la Collectivité de Saint-Martin a mis en place un dispositif d'aides financières destiné à la rénovation des Guest House (chambres d'hôte). Chargée du développement touristique, l'élue Jeanne Vanterpool, travaille avec ses équipes à la réhabilitation des Guest House. Comme cela avait été mis en place en 2012 pour les hôtels, les Guest House ont désormais une classification et un référentiel propres, et la Collectivité souhaite leur donner un coup



## Mission parlementaire : le rapport final a été remis aux autorités locales

Le député de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Daniel Gibbs, a remis aux autorités locales, le jeudi 31 juillet dernier, le rapport final de la mission parlementaire intitulé « Saint-Martin : au-delà du statut, un avenir à dessiner », et diligenté par la commission des lois sur une demande de notre député.

Une vingtaine de personnalités du monde politique et socioprofessionnel sont venues étayer le contenu de ce rapport au travers d'auditions menées dans le cadre de cette mission. S'il joue un rôle évident d'information en sensibilisant la république sur la situation réelle de notre territoire, ce rapport vient en fine conforter le travail engagé par nos élus. En effet, le rapport reprend dans ses préconisations l'essentiel des doléances émises par les élus locaux, à l'instar de la révision de la compensation des charges, la création d'un outil de statistiques pour mieux définir les besoins du territoire en matière

de pouce pour développer leur attractivité. Il faut dire que l'hébergement chez l'habitant est une formule qui plaît beaucoup aux touristes depuis quelques années. La Collectivité a donc choisi de ne pas rater le coche et a voté une délibération, lors du conseil territorial du 11 juillet 2014, visant à octroyer une aide exceptionnelle de 5000 euros par chambre pour les établissements de plus de trois étoiles (4000 euros pour les établissements trois étoiles), dans la limite de six chambres par Guest House. Une délibération votée à l'unanimité des conseillers territoriaux.

## Trois écoles publiques connectées au très haut débit...

C'est une première à Saint-Martin... Grâce à un partenariat entre la Collectivité territoriale, l'état et l'opérateur Dauphin Telecom, trois écoles publiques



de la partie française seront prochainement connectées au très haut débit Internet. L'idée revient initialement à l'Etat français et au ministère de l'Education, qui avait lancé un appel d'offres, en mars 2014, intitulé « Ecoles connectées », visant à donner l'accès au très haut débit (6 Mbits minimum) aux écoles ne bénéficiant pas d'une connexion haut débit.

Si les collégiens et lycéens sont le public visé dans un premier temps, toutes les écoles sont vouées à être connectées au très haut débit dans les prochaines années. Le but : offrir du contenu pédagogique et éducatif aux écoliers, afin qu'ils se familiarisent dans les meilleures conditions d'accès à l'outil informatique.

Un projet immédiatement soutenu par la Collectivité de Saint-Martin, qui déjà fin 2013 avait reçu le soutien de la Mission Très haut débit, dirigée par Antoine Darodes, qui avait rencontré les élus et acteurs locaux du secteur des télécommunications, lors d'un déplacement sur notre territoire en janvier dernier, dans le cadre du projet de développement du très haut débit à Saint-Martin. Consciente de l'enjeu économique que représente l'arrivée du très haut débit sur l'île, la Collectivité suit ce dossier avec grande attention, cette opération « écoles connectées » étant une première pierre à l'édifice.

## Journées Européennes du Patrimoine : Appel à contribution du Ministère

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le Ministère des Outre-mer est à l'initiative d'un appel à contribution photos sur le thème « Patrimoine Culturel, patrimoine naturel ». Par cet appel à contribution, la ministre de tutelle, madame George Pau-Langevin, cherche à mobiliser les citoyens afin de récolter le plus de photographies visant à valoriser nos territoires ultramarins. Cet appel à contribution se déroule du 10 juillet au 10 septembre 2014. Les citoyens et visiteurs des outre-mer sont invités à envoyer leurs clichés, qui permettront à terme de constituer une bibliothèque d'images sur la valeur et la diversité du patrimoine français d'outre-mer. Les photographies sélectionnées seront diffusées par voie électronique à partir du 20 septembre 2014. Parmi les photographies reçues, une dizaine de clichés seront sélectionnés et feront l'objet d'une édition grand format, pour être affichés en façade du Ministère des Outre-mer, boulevard des Invalides à Paris.



La Collectivité de Saint-Martin vous invite à répondre nombreux à cette sollicitation, afin de mettre en valeur son patrimoine naturel et culturel. Tous les renseignements nécessaires sont sur le site du ministère : [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr). Il vous reste quelques jours pour participer !

## Une délégation saint-martinoise en déplacement en Chine

Une délégation de la Collectivité de Saint-Martin est actuellement en Chine, où elle participe au « WTCF 2014 Beijing Fragrant Hills Summit », la Conférence de la Fédération des villes touristiques mondiales, qui se déroule cette année sous le thème « marché et coopération ».

C'est à l'invitation des autorités chinoises que la Présidente de l'Office de tourisme de Saint-Martin, Jeanne Rogers-Vanterpool, accompagnée de la



directrice de l'Office de tourisme Sylviane John, de la 2e vice-présidente du Conseil territorial, Ramona Connor, du directeur du Port de Galisbay, Albéric Ellis, et de Stéphanie Bessière, directrice du tourisme à la Collectivité, se sont rendus à ce grand sommet sur le tourisme mondial.

Le 4 septembre, la délégation saint-martinoise a assisté, aux côtés des 85 membres des délégations mondiales invitées, à une grande conférence visant à créer des liens durables entre les acteurs du tourisme mondial et à constituer une plateforme multilatérale de coopération entre les villes touristiques du monde.

Par ce déplacement, les élus de notre Collectivité souhaitent initier de nouveaux contacts avec les acteurs du tourisme mondial pouvant représenter un intérêt pour notre destination. Nous reviendrons plus amplement dans notre prochaine newsletter sur les retombées de ce déplacement.

## Programme européen transfrontalier Des projets concrets de coopération avec Sint Maarten



Lundi 18 août dernier, la Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin, Aline Hanson, et le préfet des Collectivités de St Barthélemy et Saint-Martin, Philippe Chopin, étaient reçus au « Government Building » de Sint Maarten par le Premier ministre Sarah Wescot-Williams, afin de signer une lettre tripartite d'intention, actant les projets de coopération transfrontalière, érigés dans le cadre du Programme Opérationnel européen 2014-2020.

Pour la première fois, Saint-Martin est en mesure de bénéficier, dans le

cadre des fonds européens, d'une enveloppe dédiée au développement transfrontalier avec son voisin Sint-Maarten. Et si la coopération nord-sud se matérialise depuis plusieurs années déjà au travers de divers traités, ce nouveau programme européen reste un pas en avant considérable en terme de coopération transfrontalière. Concrètement, un budget de dix millions d'euros sera consacré au développement commun des deux territoires sur la période 2014-2020.

Trois grands projets ont été retenus : la protection du lagon de Simpson Bay commun aux deux parties de l'île (volet Environnement), l'aménagement de la ravine de Belle Plaine à la frontière est de l'île (volet Gestion des risques naturels) et la réalisation d'une station d'épuration à Cole Bay (Volet Eau et Assainissement).

La création d'une instance de coopération territoriale, prévue dans le cadre du programme européen, viendra superviser la bonne réalisation de ces trois projets. La signature de la lettre d'intention - avant tout symbolique - ne faisant que confirmer la volonté des deux gouvernements de coopérer.

La Présidente Hanson, qui était accompagnée du conseiller territorial Louis Fleming, chargé de la Coopération pour la Collectivité de Saint-Martin, a salué cette avancée concrète visant à accélérer le développement structurel de nos deux territoires, dans des domaines directement liés au cadre de vie des habitants.

## Coopération L'observatoire de la Santé de Saint-Martin/Sint Maarten est né !



La coopération en matière de santé publique entre le nord et le sud de l'île porte progressivement ses fruits. Après les accords récents en matière d'eau et assainissement ou de gestion des risques naturels, les autorités de Saint-Martin et Sint Maarten ont entériné la création du premier observatoire de la Santé, commun aux deux parties de l'île, dans le cadre de la coopération transfrontalière.

Ramona Connor, 2e vice-présidente du Conseil territorial de Saint-Martin chargée de la Santé, et Cornelius de Weever, ministre de la Santé de Sint Maarten, ont acté, le 22 août dernier, lors d'une cérémonie officielle, la naissance de l'Obs de Saint-Martin/Sint Maarten. Présents à leurs côtés, le premier ministre de Sint Maarten, Sarah Wescot-Williams, le conseiller territorial

chargé de la coopération, Louis Fleming, Alex Richards, responsable de la coopération pour la Collectivité, le docteur Louis Jeffry de l'hôpital de Saint-Martin, et Fenna Arnell, responsable du service de santé publique à Sint Maarten.

Ce programme, essentiellement financé par les fonds européens Interreg 4 Caraïbes pour un coût de 1.019 492 euros, va permettre de lancer des études de santé communes aux deux territoires et de mettre en place des actions de prévention conjointes. L'île va donc être observée à la loupe afin de permettre aux autorités compétentes (la Santé reste du domaine régalien de l'état) d'adapter si besoin les politiques publiques de santé.

L'Obs aura pour essentielle mission de faire une appréciation globale de l'état de santé de la population et de travailler sur la prévalence des maladies chroniques comme l'hypertension artérielle, le diabète et l'obésité. L'échange de données et d'expériences, la mutualisation de certaines ressources, pourront être développés dans le cadre de ce programme.

« Les maladies et les épidémies ne s'arrêtent pas aux frontières, et c'est bien en terme de territoire de santé qu'il faut raisonner. Il faut pour cela lever les freins administratifs, juridiques et politiques », a indiqué Alex Richards au nom de la Collectivité de Saint-Martin. Ramona Connor a salué la mobilisation de tous ceux qui sont attachés au Traité de Concordia et à la coopération nord/sud.

L'Observatoire de la Santé est donc un premier pas concret vers une gestion bilatérale des études de santé sur notre territoire, et la mise en place de plans de prévention communs. La Collectivité de Saint-Martin mettra tout en œuvre pour que ce programme réussisse, l'hôpital de Saint-Martin jouant lui aussi un rôle crucial dans ce projet, puisque doté de la logistique nécessaire, il accueillera l'Observatoire dans ses murs.

# LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ÉTÉ

## Visite protocolaire

### Le cardinal Barbarin conquis par notre territoire !



Le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, s'est rendu à Saint-Martin pour la première fois, le mercredi 13 août dernier, pour une visite de deux jours. Il était accompagné de monseigneur Jean-Yves Riocreux, évêque de Guadeloupe.

Accueilli sur le tarmac de l'aéroport de Grand Case par la Présidente du Conseil territorial Aline Hanson et le préfet Philippe Chopin, le cardinal Barbarin a posé pour la première fois les pieds sur le sol saint-martinois. Un accueil très chaleureux lui a été réservé de la part d'un public venu nombreux saluer sa venue. Initialement, le cardinal Barbarin était invité en Guadeloupe par monseigneur Riocreux pour se reposer, quelques rencontres et déplacements

officiels étant par ailleurs programmés.

La messe célébrée à l'église catholique de Marigot par le cardinal a attiré de nombreux fidèles qui ont agité de petits fanions colorés pour saluer son arrivée. Le lendemain, le cardinal a célébré une nouvelle messe, en partie hollandaise cette fois. A l'issue de son séjour sur l'île, il s'est dit très touché de l'enthousiasme du public et de l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé.

Après avoir partagé un dîner amical avec les officiels de l'île, le cardinal Barbarin a ensuite repris la route direction l'aéroport Princess Juliana, pour un déplacement en Colombie, où il devait assister au congrès mondial sur la miséricorde.

## La Collectivité et l'Office du tourisme présents au salon NABHOOD

Le 16 juillet dernier, s'est tenu à Miami un très influent salon intitulé "African american hotel ownership & investment summit & trade show", organisé par la NABHOOD (national association of black hotel owners, operators & developers).



La Présidente de l'Office du tourisme et Conseillère territoriale chargée du tourisme, Jeanne Vanterpool-Rogers, y a activement participé, accompagnée de la directrice de la réglementation fiscale au sein du pôle fiscalité, Odile Vainqueur.

Ce sommet, dont ce fut la 18ème édition annuelle, a réuni des professionnels du secteur du tourisme de grande renommée, notamment des groupes hôteliers prestigieux tels que Marriott International, Starwood Hôtel & resort, Best Western international, Hilton worldwide, Wyndham Hotel group, La Quinta Inns & Suites, Hyatt, etc, mais également des fonds d'investissement dans l'immobilier, des consultants, des cabinets juridiques, des groupes du secteur du bâtiment, et bien sûr certaines îles de la caraïbe à la recherche de nouveaux investisseurs.

L'élue Jeanne Vanterpool-Rogers a fait partie du panel composé de représentants de quatre autres îles (Bahamas, Jamaïque, Sainte-Lucie, Anguilla), ainsi que du président de la SBE Hôtels, Residences and Casinos (groupe d'hôtel de luxe ayant investi plusieurs millions de dollars dans le resort BAHAMAR des Bahamas dont le coût total s'élève à 3.4 milliards de dollars), elle a pu, à cet effet, présenter les atouts de notre territoire, aussi bien touristiques que fiscaux, et d'exprimer avec conviction aux participants, la volonté de la collectivité d'attirer des investisseurs étrangers.

L'accent a également été mis sur les nouvelles règles fiscales, et de nombreux exemplaires du Guide de l'investisseur à Saint-Martin ont été distribués tout au long du sommet.



## La police territoriale renforce ses effectifs

Une cérémonie était organisée à l'hôtel de la Collectivité, vendredi 04 juillet 2014, afin de mettre à l'honneur les six policiers territoriaux ayant réussi leur formation initiale en Guadeloupe. La Présidente du conseil territorial, Aline Hanson, le Directeur Général des Services, Pascal Avere, Vernon Roper, Directeur des Ressources Humaines de la Collectivité, et le chef de la police territoriale Albert Conner, ont salué l'implication de ces six agents de la Collectivité, qui se sont formés avec succès auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) en Guadeloupe, sur une durée de six mois.

Présent aux côtés de la Présidente, monsieur Hugues Magloire, représentant de la délégation régionale du Centre, a salué cette première étape de formation : « C'est une première étape dans un domaine sensible et réglementé, sachant que la formation continue obligatoire prend ensuite le relais tout au long de la carrière », a-t-il indiqué.

La Présidente Aline Hanson a souhaité remercier les six policiers pour avoir fait honneur à leur territoire en réussissant leur formation. Elle a annoncé que quatre autres agents partiraient en formation initiale en septembre prochain en Guadeloupe, augmentant ainsi l'effectif de la police territoriale de Saint-Martin de dix agents supplémentaires.

« Cet apport en effectifs va permettre d'accroître le travail de police de proximité, ainsi que la surveillance et la sûreté publique. Le renforcement de ces dix agents va également nous permettre de rouvrir l'annexe de la police territoriale de Grand Case, très attendue par la population, et ce, dès le début de la prochaine saison touristique », a annoncé la Présidente Hanson, avant de clôturer la cérémonie.

# Successful Departure

## La Collectivité aux côtés des futurs étudiants

Organisée le 12 août dernier par le service Jeunesse de la Collectivité, la manifestation Successful Departure a rempli tous ses objectifs. Cette journée dédiée aux étudiants avait pour mission de donner à ces jeunes gens le maximum d'informations, pour une installation réussie dans leurs études, loin de la sphère familiale.

Dans le cadre des Journées Internationales de la Jeunesse, le service Jeunesse de la Collectivité de Saint-Martin a souhaité accompagner les futurs étudiants dans leurs démarches. Ainsi, un chapiteau était dressé dans la cour du Pôle de Développement Humain de la Collectivité pour accueillir ces jeunes visiteurs plein de questionnements. Pour répondre à leurs nombreuses attentes, de la documentation était mise à disposition, tandis que des rencontres et des échanges avec des étudiants déjà installés dans les villes universitaires étaient initiés.

Comme l'ont souligné Juliska, 18 ans, et Shaniqua, 17 ans, respectivement inscrites en Bachelier de Commerce à Lyon et en Licence d'administration économique et sociale à Nîmes, ces échanges avec les personnels de la Collectivité et les étudiants ont été très fructueux. « Nous avons pu nous renseigner sur les aides existantes et nous informer sur le déroulement d'une première année d'études loin de la famille. Cette journée nous a été très utile », nous ont confié les deux jeunes filles.

Il faut dire que tous les thèmes inhérents à une vie estudiantine loin du cadre familial ont été abordés. De la vie pratique, aux aides diverses, en passant par l'accès à la santé, aux transports, au logement, ou encore la restauration et les loisirs, la Collectivité a passé en revue les nombreuses questions de ces jeunes en partance.



La Présidente Aline Hanson, présente aux côtés des organisateurs, s'est adressée aux jeunes leur rappelant l'engagement fort de la Collectivité, qui finance de nombreuses bourses scolaires. Elle les a encouragés à se donner les moyens de réussir leurs études et à persévérer dans cette voie, pour construire leur avenir, et par là même celui du territoire.

Le service Jeunesse de la Collectivité tient à remercier les différents services du Pôle Développement Humain, les membres de l'association PELICARUS, le service communication de la CAF, l'organisme DOM PENSION, et l'association des jeunes étudiants Guadeloupéens(AJEG), pour leur forte implication dans ce projet, ainsi que toutes les personnes qui se sont déplacées. Bonne rentrée universitaire à tous !

## Soirée des Lauréats

### La Collectivité félicite les jeunes diplômés



La désormais traditionnelle soirée des Lauréats s'est déroulée, le vendredi 25 juillet à la Maison des Jeunes de Sandy Ground, en présence des élus, du préfet délégué et de nombreuses personnalités du territoire. Portée par la Présidente Aline Hanson et organisée par le service Jeunesse de la Collectivité, cette soirée a permis de mettre à l'honneur 185 jeunes saint-martinois fraîchement diplômés dans les filières générale et professionnelle.

Créée il y a vingt-deux ans, la soirée des Lauréats est devenue un événement incontournable à Saint-Martin, visant à féliciter les jeunes diplômés de l'île et surtout à les encourager à poursuivre leurs études.

La Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, très attentive au devenir de notre jeunesse, a largement soutenu l'organisation de cette soirée qui a récompensé par un diplôme d'honneur et un trophée individuel 185 lauréats, dont onze titulaires d'un BTS, un master en affaires internationales, un diplôme d'état de psychomotricien, soixante-cinq bacheliers (séries L, ES et

S), ainsi que cent-neuf bacheliers professionnels et technologiques. Lors de la remise des prix, la Présidente n'a pas manqué de souligner les excellents résultats de notre circonscription aux examens cette année, avec un 1er prix de l'Académie en série Bac Pro Technicien (bois matériaux associés), un 2ème prix de l'Académie au lycée professionnel, la meilleure note de l'Académie au baccalauréat général, et enfin 100% de réussite au brevet aéronautique.

Les élus de la Collectivité dans leur ensemble, tout comme le préfet Philippe Chopin, ont fait part de leur satisfaction de voir ces jeunes saint-martinois franchir une étape importante dans leur parcours d'étudiant. De nombreux parents avaient fait le déplacement pour soutenir leur enfant, tous ont été sensibles à l'action de la Collectivité, qui au travers de cette soirée hautement symbolique, a eu pour objectif d'encourager ces jeunes à poursuivre leur apprentissage le plus longtemps possible, afin de construire le Saint-Martin de demain.

# Extension de la centrale EDF

## La Présidente pose la première pierre aux côtés du Préfet et de la direction d'EDF et de Bouygues Energies

Lundi 28 juillet 2014, la Présidente Aline Hanson a posé la première pierre de la nouvelle centrale EDF, aux côtés du Préfet Philippe Chopin, du directeur EDF des systèmes énergétiques insulaires, Frédéric Busin, et du directeur général du pôle génie électrique et thermique de Bouygues Energies, Philippe Chey.

La future centrale thermique, dont EDF a confié la réalisation à Bouygues Energies, sera dotée de trois nouveaux moteurs diesel de 8.7 mégawatts chacun, qui viendront à terme se substituer à l'ancienne installation,

pour un meilleur service à la population. La pose de la première pierre a été l'occasion pour Aline Hanson, Présidente du conseil territorial de St Martin, de rappeler à EDF son devoir de service à l'égard de la population locale, mais aussi de contributeur à l'égard de notre économie insulaire : « Les usagers d'EDF Saint-Martin sont en droit d'attendre la même qualité de service qu'ailleurs en métropole, a-t-elle scandé aux dirigeants d'EDF, faisant référence aux nombreuses coupures d'électricité intervenues ces derniers mois. La Présidente a également rappelé

que « le développement local ne devait pas être oublié », insistant sur un partenariat accru entre EDF et les acteurs locaux du BTP et sur une

priorité d'emploi pour la jeunesse saint-martinnoise. Une position largement soutenue par le préfet Philippe Chopin, qui n'a pas manqué de réitérer auprès d'EDF son souhait de voir les derniers marchés attribués aux entreprises locales : « Il reste encore des lots à attribuer, les entreprises locales doivent être impliquées dans ce projet, afin qu'elles puissent offrir aux jeunes du territoire la possibilité de trouver

un emploi. C'est ici que les choses doivent se passer, c'est ici qu'il faut recruter », a-t-il insisté. Un souhait qui semble avoir été entendu par la direction d'EDF qui s'est formellement engagée à favoriser autant que possible l'emploi local.

Ce projet d'extension de la centrale thermique comprend également la construction d'un bâtiment administratif, la mise en service de la nouvelle centrale étant programmée pour début 2016. Une date que le constructeur Bouygues Energies s'est engagé à respecter.



## Centre de loisirs de la CTOS

### Un bilan positif !

Du 7 au 31 juillet, la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS) a organisé son centre aéré d'été ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Cinq accueils de loisirs ont été mis en place sur l'île, dans les écoles Evelina Halley et quartier d'Orléans 2 pour les tout-petits, et dans les écoles Hervé Williams 2, Sandy Ground et Quartier d'Orléans 2 pour les plus grands. Au total, la CTOS a accueilli 250 enfants qui ont pu s'adonner aux diverses activités proposées.

Cette nouvelle organisation des accueils de loisirs a très bien fonctionné, dans le respect du code de l'action sociale et des familles. Les équipes d'animation (animateurs diplômés) ont mis sur pied de nombreuses activités pour les enfants, qui ont pu profiter de sorties à la plage, de jeux d'eau, de journées sportives ou autres sorties pédagogiques et culturelles. Le centre aéré s'est achevé en apothéose avec la fête de clôture lors de laquelle les enfants ont offert un petit spectacle de chant et de danse. Les enfants ont également présenté une petite exposition des créations manuelles réalisées pendant le mois de centre.

La CTOS tient à remercier l'ensemble des intervenants, ayant permis de faire de ce mois de centre aéré un véritable succès. Le rendez-vous est pris pour les prochaines vacances.



Les enfants lors d'une sortie pédagogique au Fort Louis

## Fête nationale Un hommage appuyé à la Nation française



Les célébrations du 14 juillet se sont déroulées à Marigot, en présence des élus de la Collectivité, du préfet de Saint-Martin et St Barthélemy et des personnalités du monde socio-économique de l'île.

Après le traditionnel dépôt de gerbes devant le monument aux Morts dans les jardins de l'hôtel de ville, les officiels ont pris place sur le boulevard de France pour saluer le défilé des troupes. Puis, vint le moment des allocutions officielles prononcées par la Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, le député de Saint-Martin et St Barthélemy, Daniel Gibbs, et le préfet délégué Philippe Chopin.

La Présidente Aline Hanson a choisi ce moment d'unité nationale pour évoquer devant les citoyens présents les grands chantiers du territoire, à l'instar du développement de la baie de Marigot et la redynamisation du centre-ville visant à redynamiser le territoire dans les cinq prochaines années. La coopération avec nos voisins du sud n'a pas été en reste lors de cette édition 2014, le préfet et les élus ayant choisi d'associer leurs homologues de la partie néerlandaise au traditionnel dépôt de gerbes au monument aux Morts. Un signe fort du désir de coopération de la partie française.

La cérémonie s'est poursuivie sur le Front de mer avec les jeunes élus du Conseil territorial des jeunes qui ont présenté une rétrospective historique intitulée « Un voyage

dans le temps - d'un 14 juillet à l'autre ». Enfin, les enfants de l'association SOS enfants des îles du Nord sont venus clôturer la cérémonie avec une petite pièce de théâtre sur la prise de la Bastille, non dénuée d'humour.

Un 14 juillet axé sur l'unité de la Nation et l'histoire de notre pays que tout un chacun a su apprécier, d'autant que les festivités se sont poursuivies jusqu'à la nuit tombée pour célébrer comme il se doit la fête nationale, avec en point de mire un superbe feu d'artifice programmé par la Collectivité et tiré depuis la mer.



## Fête de Grand Case

# Victor Schoelcher au cœur des traditions séculaires

C'est entre hommage et traditions que s'est déroulée, le 21 juillet dernier, la fête du quartier de Grand Case. En présence des élus et du préfet délégué du territoire, un hommage appuyé a tout d'abord été rendu à l'abolitionniste Victor Schoelcher, dont la fête de Grand Case porte fièrement le nom. La Présidente Aline Hanson a salué l'action de cet homme hors du commun, qui par sa détermination et ses convictions a changé le cours de l'histoire dans nos territoires éloignés.

A l'issue de cet hommage solennel et du traditionnel défilé des scouts et des danseurs de la formation Grain d'or sur le boulevard Bertin Maurice, la Présidente s'est adressée à la population afin d'évoquer les actions menées par la Collectivité pour améliorer le cadre de vie des habitants du quartier. En effet, la première phase de réhabilitation du pont de Grand Case, fortement souhaitée par le Conseil de quartier n° 2, est actuellement en cours de même que la

renovation de deux autres ponts, tandis que l'enrobé sur la RN7 a entièrement été refait, et que des travaux d'enrochement ont également été entrepris autour du lagon dans le but de diminuer les risques d'inondation par mauvais temps. En matière de surveillance et de sécurité, la Présidente a annoncé que le poste de police territoriale de Grand Case serait rouvert lors de la prochaine saison touristique, avec une présence policière accrue dans les rues du village aux heures stratégiques. Un projet auquel la Présidente est grandement attachée, « La sécurité du quartier est la condition même de son développement », a-t-elle indiqué.

La fête de Grand Case a donc, cette année encore, rempli sa mission de commémoration de la lutte contre l'esclavage, avec un vibrant hommage à sa figure emblématique Victor Schoelcher, tout en ne manquant pas de célébrer les traditions. Les festivités se sont poursuivies deux jours durant, pour le plus grand plaisir de la population qui a largement pris part à l'événement.



## Fête de Sandy Ground

# La jeunesse du quartier au cœur des préoccupations de nos élus



La traditionnelle fête de Sandy Ground a réuni, vendredi 15 août en matinée, le préfet des Collectivités de St Barthélemy et Saint-Martin, la Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin, les élus du territoire et les représentants du quartier. Il s'agissait de mettre à l'honneur la vie de ce quartier historique de Saint-Martin.

Comme à l'accoutumée, les célébrations ont débuté par un office religieux à l'église catholique de Sandy Ground, suivi des discours officiels dans la salle polyvalente du Centre culturel.

En présence des acteurs majeurs de la vie socio-économique de ce quartier, la Présidente Aline Hanson, puis le préfet Philippe Chopin, ont rappelé le rôle

essentiel des parents dans l'éducation de leurs enfants. Lors des allocutions, l'accent a effectivement été mis sur la jeunesse et l'importance pour les institutions (Etat, Collectivité et Conseil de Quartier), les associations et les familles du quartier de travailler main dans la main pour lutter contre la délinquance, et ainsi donner toute leur chance aux jeunes de s'en sortir. « Car si la mission de l'école est d'instruire nos enfants, c'est bien aux parents de les éduquer, de leur donner un cadre de vie, de les guider pour qu'ils réussissent leur vie », a insisté la Présidente.

Cet important message délivré, les officiels ont pu lever le verre de l'amitié et partager un moment convivial avant de suivre en début d'après-midi, les animations organisées dans le cadre des festivités.

# 68e anniversaire de l'Indépendance de l'Inde

## Une grande soirée de célébration en présence des élus des deux parties de l'île

Lundi 18 août, la communauté indienne de l'île a célébré le 68e anniversaire de l'Indépendance de l'Inde, officiellement prononcée le 15 août 1947. Organisée au Belair Community Center de Sint Maarten, cette célébration a eu lieu en présence de l'Ambassadrice d'Inde au Venezuela, Smita Purushottam, de Sarah Wescot-Williams, Premier ministre de Sint Maarten, de Gracita Arrindell, présidente du Parlement de Sint Maarten et de la conseillère territoriale et présidente de l'Office de tourisme de Saint-Martin Jeanne Rogers-Vanterpool, qui représentait notre Collectivité.

Organisateurs de l'événement, Prakash Mirpuri, président de l'associa-

tion des marchands indiens de Sint-Maarten (I.M.A) et Peter Sadarangi, président de l'association des Indiens de Saint-Martin (AISM), ont ouvert les allocutions, avant de laisser la place aux élus des deux territoires et à l'Ambassadrice. Tous les intervenants ont rappelé le long chemin de l'Inde vers une indépendance difficilement acquise et le rôle crucial joué par le mahatma (grande âme) Gandhi dans le processus de liberté. Jeanne Rogers-Vanterpool a choisi d'évoquer l'influence unique de l'Inde sur nos vies quotidiennes au travers de disciplines comme le yoga ou les mathématiques qui ont vu le jour dans le sous-continent indien.

L'Ambassadrice a, pour sa part, souligné l'essor économique sans précédent de son pays et le désir de ses dirigeants de créer de véritables partenariats avec le monde extérieur, attestant ainsi des réelles possibilités d'échanges et de projets communs qui pourraient voir le jour entre l'Inde et notre île binationale.

Un très beau spectacle traditionnel clôturait la soirée, suivi d'un grand buffet de mets typiques, dans une atmosphère festive et chaleureuse comme savent si bien les créer nos amis indiens.



Les commerçants indiens posent avec l'Ambassadrice et les élus des deux parties de l'île.



## Guillaume Arnell, chevalier de l'ordre national du mérite

Le Premier vice-président Guillaume Arnell a été fait Chevalier de l'Ordre national du mérite. Nommé par le Président de la République, sur recommandation de l'ancien ministre des outre-mer Victorin Lurel, Guillaume Arnell a reçu son insigne des mains du préfet Chopin, le 21 août dernier, lors d'une cérémonie qu'il avait lui-même organisée et à laquelle il avait convié collègues, famille et amis.

Guillaume Arnell a pu savourer cette reconnaissance officielle de la République française, en présence de tous ses proches. L'insigne de Chevalier de l'Ordre national du mérite récompense de nombreuses années passées au service de son territoire. Cet investissement, Guillaume Arnell en a tout d'abord fait preuve dans son fief de Quartier d'Orléans, où il a toujours pris part à la vie associative et communautaire. Son parcours politique, ses combats en faveur de Saint-Martin et ses grandes qualités humaines, ont été mis à l'honneur par sa sœur Marilynne, son ami d'enfance Vernon Roper et le préfet Philippe Chopin, dans leurs allocutions respectives.

Très touché par cet hommage et la présence de nombreux amis, Guillaume Arnell a chaleureusement remercié ses invités et s'est dit très honoré de recevoir cette haute distinction française. Une distinction qu'il a dédiée à son père, « qui lui a toujours montré le chemin ».



## La Présidente Aline Hanson décorée de l'ordre national du mérite



C'est dans le cadre d'une cérémonie intimiste le vendredi 18 juillet dans les salons du Beach Plaza que la Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin, Madame Aline Hanson, a reçu l'insigne de Chevalier de l'Ordre national du mérite. Une décoration remise sur recommandation à diverses personnalités afin de récompenser les mérites rendus à la nation française.

La Présidente a reçu son insigne des mains de Rose Nicolas, présidente de

l'association de l'ordre national du mérite de la section St Martin St Barthélemy (ANMONM) qui a souligné « le parcours d'une femme guidée par des valeurs humanistes ».

Le préfet Philippe Chopin, mais aussi le conseiller territorial Louis Fleming, ami de longue date de la Présidente, ont fait part de leur émotion en ce jour de récompense, évoquant devant une assistance attentive les qualités essentielles de dévouement et de bonté de madame Hanson. L'inspectrice de l'Education Nationale, Daniella Dolium, a de son côté mis en avant « le don de soi, l'une des grandes qualités de la Présidente ».

Cette dernière s'est montrée très émue de recevoir cette reconnaissance de la République française, et a salué son entourage proche pour son soutien sans faille tout au long de son parcours.

## LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

### Les activités proposées:

I. Initiation aux nouvelles technologies
2. Activités physiques et sportives
3. Activités de lecture et culturelle en BCD
4. Activités manuelles et artistiques
5. Audio visuel Multimédia
6. Etudes Surveillées
7. Jeux divers
8. Musique et chant
9. Jeux de société
10. Danse
II. Activités autour de l'alimentation

Les activités sont élaborées en cohérence avec les âges des enfants et des cycles de l'école primaire, et tiennent compte de la situation et du projet de chaque école.

All the activities are done in accordance with the age of the children and the cycle of the school, and also with the schools projects.



### Vacances Scolaires

Rentrée scolaire : Mardi 02 septembre 2014

**Toussaint** : Du vendredi 17 octobre 2014  
Au lundi 03 novembre 2014

**Noël** : Du vendredi 19 décembre 2014  
Au lundi 05 janvier 2015

**Carnaval** : Du mercredi 11 février 2015  
Au lundi 23 février 2015

**Pâques** : Du vendredi 27 mars 2015  
Au lundi 13 avril 2015

**Mai** : mercredi 13 mai 2015  
Lundi 18 mai 2015

**Abolition de l'esclavage** : mercredi 27 mai 2015

**Début des grandes vacances**: le 03 juillet 2015

### Annexe de la CTOS

Ancienne Ecole Evelina Halley  
Marigot 97150 SAINT-MARTIN  
Tel : 0590 27 94 84 / 0690 88 20 15  
Télécopie : 0590 29 51 46

Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires

Service Péri et Extrascolaire



## Activités Périscolaires 2014-2015



Du 03 septembre 2014  
Au 02 juillet 2015

Maternelles Lieux Élémentaires

Evelina Halley  
Elie GIBS  
Quartier d'Orléans 1  
Quartier d'Orléans 2  
Sandy Ground  
Siméonne Trott

Grand Case  
Emile Choisy  
Hervé Williams 1  
Hervé Williams 2  
Quartier d'Orléans 1  
Quartier d'Orléans 2  
Sandy Ground

Primaires

Cul de Sac  
Nina Duverly  
Rambaud



## LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2014-2015

### Programme / Planning

SEPTEMBRE	Début des Activités périscolaires
OCTOBRE	Du 14 au 20 La semaine du goût
NOVEMBRE	<b>Accueils de Loisirs des vacances de la Toussaint</b> Le 20 La Journée internationale des droits de l'enfant Du 25 au 29 La Fête de la science
DECEMBRE	Le 1 <sup>er</sup> La journée de lutte contre le SIDA
JANVIER	
FEVRIER	le 21 La journée internationale de la langue
MARS	Le Festival des Jeux Arrowroot Jolyfication
AVRIL	<b>Accueils de Loisirs des vacances de pâques</b>
MAI	6 mai La journée internationale du coloriage 27 mai Abolition de l'esclavage Fin mai Fête des mères
JUIN	mi-juin Journée sportive inter accueils USEP / CTOS Fin juin Fête de la musique
JUILLET	<b>Accueils de Loisirs de juillet</b>

\*\*\*

For more information, please contact the Service for Extracurricular and After School Activities

Located at the CTOS second office  
At the Evelina Halley Kindergarten in Marigot

Phone : 0590 27 94 84  
0690 88 20 15



Within the framework of the extracurricular program; sports, cultural and artistic activities are being proposed to your children.

Registrations are taking place at the registrar's office located at CTOS second office, at former Evelina Halley Kindergarten in Marigot.

As per a decision taken by the Board of CTOS, the inscription fee is € 10 (ten euros) per child per school year. Installments can be paid at the receiver's office.

**Monday, Tuesday, Thursday and Friday**  
From 3pm to 4pm (after school)  
Sports activities from 3pm to 4:30  
**Wednesday** from 10am to 11am (after school)

Dans le cadre du périscolaire, des activités sportives, culturelles et artistiques sont proposées à vos enfants.

Les inscriptions sont assurées par le service inscription de la CTOS situé à l'annexe, ancienne école maternelle Evelina Halley à Marigot.

Les frais sont de 10€ (dix euros) par enfant et par année scolaire, arrêtés par décision du Conseil d'Administration de la CTOS. Les règlements se font auprès des régies.

### Les horaires des accueils sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h à 16h  
Activités sportives de 15h à 16h30

Mercredi : 10h à 11h (après classe)